

Direction Générale des Services / Direction de la Prévention et de la Sécurité

Prévention Sécurité

REF : DPS2011004

Signataire : AP/SS

OBJET : Bilan du conseil municipal extraordinaire du 19 novembre 2009

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la séance du Conseil Municipal Extraordinaire du 19 novembre 2009 relatif aux questions de sécurité, de prévention et de tranquillité publique,

Vu l'engagement, pris lors dudit Conseil, d'effectuer un bilan de l'ensemble des questions portées au Conseil Municipal Extraordinaire du 19 novembre 2009,

Considérant que le délai de mise en œuvre est suffisant pour examiner les suites données.

A l'unanimité.

DELIBERE :

PREND ACTE :

- Du bilan des actions menées suite aux délibérations du Conseil Municipal Extraordinaire du 19 novembre 2009 portant sur les questions de sécurité, de prévention et de tranquillité publique.
- Des bilans annexés (Police Municipale, Mécanique sauvage, Intervenant Social au Commissariat).

Reçu en Préfecture le : 19.02.2011

Publié le : 18.02.2011

Certifié exécutoire le : 19.02.2011

le Maire

Jacques SALVATOR